

NOTA IN MARGINE

LE CAS DES MIGRATIONS ELITAIRES EN TUNISIE DANS LE CADRE DE LA MOBILITE SUD-SUD

M. C. Pellicani, L. Palmisano

1. PREMISSE

Les développements économique et démographique tunisiens, considérés comme deux des principaux facteurs clés des changements sociaux dans ce pays, ont contribué à la création de nouveaux phénomènes migratoires qui concernent la Tunisie depuis quelques années. Le boom touristique, indicateur relatif d'un développement macro économique, la présence croissante d'entreprises à capitaux extérieurs ainsi que l'accélération des privatisations, constituent les bases d'un système économique qui s'étend très rapidement tant sur le marché national que sur les marchés étrangers. De plus, la rapide évolution démographique vécue par ce pays - qui a enregistré une baisse de la mortalité comme celle de la fécondité - associée à l'augmentation des taux de scolarisation féminine justifie l'opinion qui fait de la Tunisie un lieu privilégié par rapport aux autres pays du Maghreb et, de façon plus générale, du monde arabe et du continent africain. A l'aide de ces facteurs (et d'autres¹) utilisés comme clés

Cet article représente un premier résultat, auquel va suivre un ultérieur approfondissement, d'un travail commencé dans le cadre du programme de recherche: *Crescita demografica, mobilità territoriale delle popolazioni e sviluppo economico nell'area del Bacino mediterraneo* à l'intérieur du programme national: « Siamo pochi o siamo troppi? Alcuni aspetti delle relazioni tra evoluzione demografica e sviluppo economico e sociale » coordonné par M. Natale (Université de Rome "La Sapienza") et cofinancé par le MIUR (2000). Le travail a été ultérieurement développé dans le cadre du programme de recherche: *Omogeneizzazione dei comportamenti demografici e loro implicazioni sui fenomeni migratori che interessano l'area euro-mediterranea* à l'intérieur du programme national: « Convergenze e divergenze dei comportamenti demografici ed economici nell'area euro-mediterranea » coordonné par L. Di Comite (Université de Bari) et cofinancé par le MIUR (2002). En ce qui concerne la rédaction des différentes parties de cet article, les paragraphes II et III ont été rédigés par M. C. Pellicani; les paragraphes I, IV, V, VI ont été rédigés par L. Palmisano et les parties introductive et conclusive sont communes aux deux auteurs.

¹ Il est d'ailleurs indispensable de remarquer la difficulté de repérage des autres facteurs auxquels on se réfère ici (contexte socio-économique de départ, projet migratoire, niveau d'intégration dans la société d'accueil, etc.) en menant une analyse au niveau macro.

d'interprétation, on va tenter d'expliquer la nouveauté de certaines formes de mobilité en Tunisie.

2. UNE LONGUE HISTOIRE MIGRATOIRE

Les migrations de l'Afrique sub-saharienne vers la Tunisie et, en général, vers le Maghreb, sont datables très loin dans le temps. L'histoire du petit Maghreb raconte les voyages des caravanes de « noirs » qui traversaient le désert pour vendre sur la côte méridionale de la Méditerranée les produits de l'artisanat local ou pour se proposer comme main-d'œuvre saisonnière.

Par la suite, l'islamisation a fourni à une partie d'Africains sub-sahariens une affinité religieuse avec les Arabes, ce qui a favorisé le développement des relations entre pays et peuples différents. Cependant, c'est l'ouverture des marchés des esclaves qui amène un nombre important de noirs sur la côte tunisienne. Suite aux pratiques et aux trafics de l'esclavage, les noirs se fondaient dans la société tunisienne entraînant une progressive, bien que relative, intégration avant la colonisation. L'installation des Africains sub-sahariens est devenue, alors, un fait historiquement et ethniquement concret dans presque toute la zone côtière du pays, ainsi que à l'intérieur du territoire.

Au XIX^e siècle, en revanche, les migrations du centre de l'Afrique se sont arrêtées, les bases du marché des esclaves noirs ayant disparu en Tunisie. Toutefois, dans les derniers temps, à la suite de nouvelles politiques économiques d'ouverture du pays vers les autres pays africains, la Tunisie a commencé à accueillir un nombre encore imprécis d'immigrés.

3. METHODOLOGIE

La Tunisie, en effet, représente un laboratoire extrêmement intéressant pour tenter la compréhension de cette nouvelle complexité migratoire.

A cause du manque d'informations statistiques fiables, la méthode utilisée a été celle du travail de terrain² mené afin d'enquêter sur les caractéristiques quantitatives et qualitatives des migrants. Dans l'impossibilité objective de considérer le phénomène dans toute son ampleur, on a choisi de privilégier une catégorie bien précise d'immigrés: les étudiants universitaires étrangers. De plus, on estime que l'étude des immigrés européens est moins liée aux finalités de notre recherche; on a alors décidé de concentrer notre attention sur le groupe d'étudiants sub-sahariens, en raison aussi de leur forte présence sur le territoire. Le groupe d'âges considéré concerne, donc, les 19-28 ans.

La localisation des noirs est concentrée à Tunis, le plus grand centre universitaire du pays, où ils habitent au moins dix mois sur douze, de septembre à juin,

² Cette recherche a pu se faire grâce à l'aide précieuse de l'Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC) de Tunis et, en particulier, de Hassan Boubakri.

pendant l'année universitaire. Toutefois, nous avons relevé aussi une présence passagère, là où on n'avait pas pensé chercher les « nouveaux noirs » : dans des villes comme Douz, Hammamet et Nabeul qui, même si elle n'ont pas d'Université, représentent des centres touristiques très développés.

On a distribué un questionnaire que l'on avait organisé afin d'obtenir plus d'informations de manière spécifique sur le contexte de départ, la durée du séjour, le projet migratoire et le niveau d'intégration socio-économique en Tunisie. Malheureusement on n'a pas pu suivre un parcours statistiquement solide à cause du manque de données relatives sur l'ensemble des immigrés et, donc, à l'impossibilité technique de construire un échantillonnage rigoureux³. Par conséquent, le choix des individus interrogés a été guidé par la possibilité de repérer ces mêmes individus. Malgré cette méthodologie présente certains désavantages, les résultats ainsi obtenus sont très utiles pour repérer les nouvelles lignes de recherche à développer.

On termine en ajoutant qu'il s'agit d'une enquête encore en cours de développement et, donc, qu'il s'agit de résultats provisoires.

4. LES PROBLEMATIQUES DE QUANTIFICATION ET D'INTERPRETATION DE L'ACTUELLE REALITE MIGRATOIRE TUNISIENNE

La Tunisie, comme l'Italie par le passé, est un pays concerné par un flux migratoire en sortie, régulier et non, qui suit deux lignes directrices principales: a) l'Amérique du Nord et les pays de l'Union Européenne et b) les pays arabes comme la Libye et l'Arabie Saoudite qui, à leur tour, ont démontré qu'ils pouvaient absorber de considérables quotas de main-d'œuvre tunisienne dans les divers secteurs de la production industrielle et agricole.

A partir de la constatation de ces nouveaux phénomènes, on pourrait, à la limite, supposer l'existence d'une ligne de frontière imaginaire qui partagerait les pays de départ et les pays d'accueil. Si, jusqu'à la moitié des années 70, on pouvait tracer cette ligne au Nord de l'Italie, l'Espagne, le Portugal et la Grèce, au fil du temps elle s'est déplacée vers le Sud en séparant de façon nette les rives Nord et Sud du Bassin méditerranéen. Aujourd'hui on constate un mouvement ultérieur vers le Sud qui est en train d'englober les pays de l'Afrique du Nord. Bien sûr on se trouve encore dans une phase transitoire attestée par la double nature migratoire de cette région et de la Tunisie en particulier. En effet, d'un côté, elle vit toujours la condition de pays d'émigration et, de l'autre, elle est de plus en plus traversée par un nouveau flux d'immigration dérivant essentiellement de l'Afrique sub-saharienne avec des caractéristiques et des modalités encore très difficile à cerner. Plus spécifiquement, la Tunisie montre les premiers signes de la condition de pays de transit et, en quelque sorte, même de pays de permanence pour des contingents pas encore très bien déterminés

³ Un des principaux risques est celui de l'introduction involontaire d'un ou plusieurs « effets de sélection » qui pourraient altérer la bonne interprétation des données.

d'immigrés provenant des Etats du centre de l'Afrique. Il s'agit d'un phénomène nouveau et très complexe, d'où la difficulté de saisir les déterminants sociaux et économiques ainsi que ses principales caractéristiques.

4.1 *La fiabilité des sources et des données*

Un premier obstacle est représenté par le manque considérable, presque absolu, d'informations et de données statistiques. Malheureusement les sources statistiques tunisiennes comptent de façon trop globale les présences ou les séjours temporaires des étrangers sub-sahariens en Tunisie⁴.

Une seule enquête, de 1994, résultat du Recensement Général de la Population et de l'Habitat, publié par l'Institut National de Statistique de la Tunisie (INS), montre un graphique qui décrit seulement la présence de quelques minorités étrangères sans préciser les données relatives aux différentes nationalités africaines.

TABLEAU 1

Présence étrangère en Tunisie par principales nationalités (effectifs absolus), 1994
(Source: INS, 1994)

nationalité	effectifs absolus
Algériens	13.757
Libyens	1.224
Marocains	7.274
Autres Arabes	4.447
Français	3.870
Italiens	1.622
Autres	5.759
TOTAL	37.953

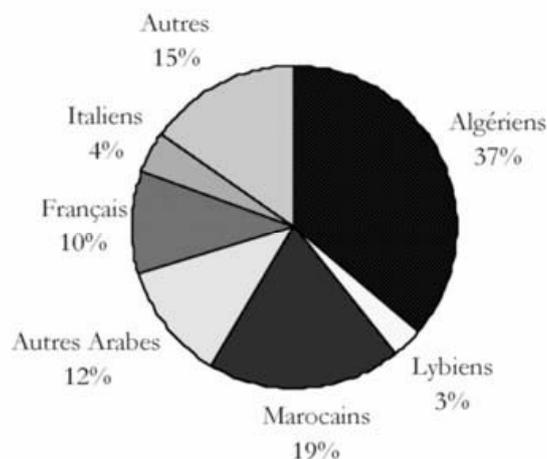


Figure 1 – Présence étrangère en Tunisie par principales nationalités (en pourcentage), 1994 (Source: Ins, 1994).

⁴ Même pour les données relatives aux étrangers européens la situation n'est pas très différente sauf pour les Français et les Italiens dont on peut repérer les présences enregistrées.

Le manque d'informations détaillées permettant une analyse plus fine et complète est évident. Afin de combler cette lacune on a essayé de façon indirecte de parvenir à une quantification relativement plus détaillée et plus récente, même si elle apparaît toujours partielle, en considérant une catégorie d'étrangers bien précise: les étudiants universitaires sub-sahariens.

4.2 *Le manque d'une théorie explicative*

A cet effort de compréhension de l'entrecroisement entre émigration des tunisiens à l'étranger et immigration des étrangers en Tunisie, s'ajoute une autre difficulté: l'absence d'une théorie efficace qui puisse définir clairement les déterminants de la migration internationale en général et de la migration en provenance de et vers la Tunisie en particulier. Même en ne niant pas l'existence des liens, parfois très étroits, entre le phénomène migratoire et les différentiels économiques et salariaux (déterminés premièrement par les caractéristiques et les structures des divers marchés du travail), il faut une analyse plus subtile pour appréhender efficacement la complexité des motivations à la base du phénomène. A notre avis, il convient de souligner encore une fois, l'importance de compréhension des « mécanismes de fonctionnement » d'un phénomène qui va jouer un rôle primordial dans les prochaines décennies.

Toujours dans le domaine des rapports, difficiles et controversés, entre migrations et revenus, on peut remarquer que l'émigration n'existe pas au-dessous d'un certain niveau de revenu. Au-dessous d'un certain seuil, on ne peut pas soutenir les coûts du projet migratoire et on ne possède d'ailleurs pas les informations ni l'éducation nécessaires pour partir. Au-dessus de ce seuil, l'émigration ne vaut plus la peine. Si beaucoup de pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée s'approchent du seuil supérieur en réduisant ainsi leur tendance à l'émigration⁵, en revanche de nombreux pays de l'Afrique sub-saharienne sont en train de franchir le seuil inférieur en s'ouvrant aux migrations internationales. A court et moyen terme, beaucoup de pays musulmans de la Méditerranée pourraient se transformer en pays d'accueil comme cela s'est déjà produit partiellement en Tunisie, au Maroc et en Turquie.

Les disparités économiques ne sont, donc, pas les seules qui puissent expliquer les mouvements internationaux. On pourrait les considérer, à la limite, comme condition nécessaire mais pas suffisante. Même si l'on prend en considération la variable démographique, expliquer les flux migratoires comme l'effet de la combinaison, d'un côté, d'une forte pression démographique et du sous-développement et, de l'autre, d'une asthénie démographique et de la richesse se révèle encore trop simpliste. Les migrants se déplacent, bien sûr, pour améliorer leurs propres conditions de vie, mais la décision de quitter un pays pour en choisir un autre n'obéit pas, pour utiliser une expression empruntée à la physique, à la simple mécanique des flux. L'approche d'étude néoclassique est, désormais, remise en question par de nouvelles idées, conceptions et hypothèses,

⁵ Pour être plus précis il s'agit d'une évolution qui se produira dans le futur proche.

bien que ces dernières n'aient pas encore été organisées de manière cohérente dans une unique théorie (Massey *et al.*, 1998).

Il nous semble pouvoir percevoir, à présent, un léger embarras parmi les démographes à cause du manque d'une théorie sur les migrations; en même temps, d'accord avec plusieurs économistes et chercheurs en général, on considère qu'il faut aller au delà des déterminants purement économiques ou démographiques, dans un panorama qui donne plus d'importance aux facteurs suivants: le processus décisionnel du migrant, les stratégies de la famille d'origine du migrant, les conditions socio-économiques qui caractérisent le contexte de départ, l'existence et l'action des chaînes migratoires, les motivations de base qui incitent à la mobilité, les attentes, nécessairement subjectives, sur le futur.

Ces nouvelles lignes de pensée sont nées de l'observation du changement des caractéristiques et de la plus forte complexité assumée par le phénomène⁶. On se demande, par exemple, pourquoi à l'intérieur du Bassin méditerranéen, les migrations maghrébines se dirigent de préférence vers les pays de l'UE (surtout vers la France, mais aussi vers l'Italie, l'Espagne et la Belgique), plutôt que vers l'autre pôle d'attraction existant dans la même région: les pays du Golfe, caractérisés par la même identité culturelle, religieuse et linguistique des migrants. L'observation du phénomène nous fait constater que les pays voisins, avec des conditions de développement semblables, peuvent avoir des tendances à l'émigration très différentes (Münz, 1995); que les flux ne se dirigent pas toujours vers les pays qui offrent les différentiels de revenus les plus élevés; que l'émigration ne disparaît pas toujours avec la compensation des disparités; que l'on peut avoir une migration même quand il n'y a pas de différentiels de revenus.

Il ne faut pas oublier un autre élément de complication, représenté par le contexte démographique marqué par la brièveté des temps d'évolution. Cela, en effet, est le cas de plusieurs pays de la rive Sud et Est de la Méditerranée, où la rapidité du changement, en particulier des comportements reproductifs, a surpris même les démographes les plus attentifs⁷.

5. UN CAS D'ETUDE: LES ETUDIANTS UNIVERSITAIRES SUB-SAHARIENS EN TUNISIE

Le développement économique de la Tunisie a été suivi par une amélioration qualitative, et aussi quantitative, de l'offre universitaire, d'autant plus que Tunis est devenue un pôle universitaire international. La proximité géographique et le prestige offerts par les Universités tunisiennes, jouent un rôle important parmi les facteurs qui aident cette immigration africaine. Cependant, il faut rapporter ces facteurs à la difficulté d'entrer dans une Université européenne ou occidentale. En

⁶ Cette complexité accrue ne nous permet plus de distinguer très nettement les pays d'immigration des pays d'émigration comme dans le passé. De plus, contrairement au passé, aujourd'hui le choix du pays d'arrivée se fait à l'intérieur d'un éventail de destinations beaucoup plus élargi et hétérogène et selon des motivations très différenciées.

⁷ Pour donner une idée de la rapidité des évolutions démographiques de la Tunisie on cite brièvement les valeurs en 1970-75 et en 1990-95 de l'espérance de vie à la naissance qui est passée de 55,6 à 67,8 ans et de l'indicateur conjoncturel de fécondité qui est passé de 6,21 à 3,13 enfants par femme.

effet, chaque étudiant interrogé nous a répondu avoir projeté, tout d'abord, d'aller étudier en Europe, mais que des raisons d'ordre politique ou économique leur en ont interdit la possibilité. Parmi les raisons d'ordre politique, rappelons la difficulté d'obtenir un visa pour la France ou un autre pays de l'UE.

En d'autres termes, la restriction de l'accès aux pays de l'UE, même pour les étudiants, a obligé ces jeunes à modifier leur projet de formation et, donc, de migration temporaire, dans un pays plus proche, aussi bien religieusement que linguistiquement apparentés.

Le choix de la Tunisie, au lieu d'un autre pays du Maghreb ou du Nord de l'Afrique, dépend surtout de la qualité des cours universitaires et de la situation de paix socio-politique vécue dans ce pays.

Toutefois, il ne faut pas négliger l'existence de différentes catégories d'immigrés noirs en Tunisie, mais nous remarquons les difficultés de les trouver et de les joindre en suivant un plan de recherche concentré sur la ville de Tunis.

Heureusement, grâce à l'Association des Etudiants Africains en Tunisie, nous avons obtenu les données correspondantes à la présence des inscrits pour l'année universitaire 2001/2002 dans toutes les Universités tunisiennes, classés par nationalité. Cependant, nous n'avons pas la distribution par sexe.

TABLEAU 2

Etudiants universitaires étrangers en Tunisie (effectifs absolus), année universitaire 2001/2002⁸
(Source: Association des Etudiants Africains en Tunisie, 2002)

Europe UE	31	Afrique du Nord	864	Moyen Orient	803
France	20	Maroc	653	Palestine	310
Europe non UE	51	Algérie	188	Liban	120
Russie	14	Afrique sub-sahar.	1.129	Sultanat d'Oman	100
Macédoine	13	Mauritanie	383	Yémen	80
		Mali	143	Arabie Saoudite	62
		Côte d'Ivoire	101	Jordanie	57
		Sénégal	80	Extrême Orient	23
		Niger	59	Indonésie	14
		Guinée	56	TOTAL	2.901

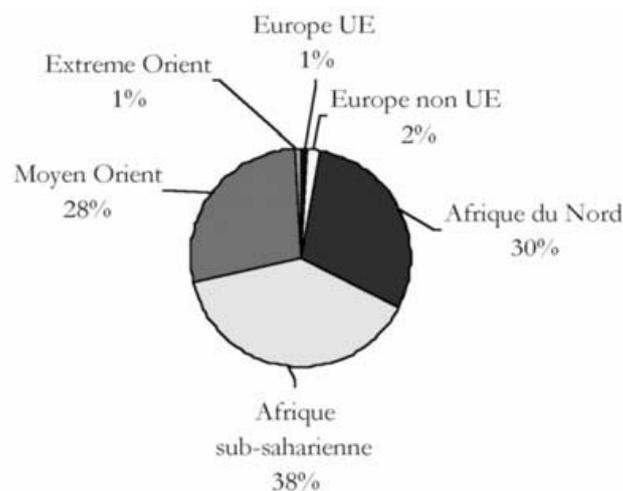


Figure 2 – Etudiants universitaires étrangers en Tunisie (en pourcentage), année universitaire 2001/2002 (Source: Association des Etudiants Africains en Tunisie, 2002).

⁸ Données non publiées obtenues grâce à l'Association des Etudiants Africains en Tunisie.

Cette pénurie de données, bien qu'elle nous empêche de fournir des informations statistiquement sûres, nous offre la possibilité de procéder par hypothèses soutenues par nos résultats.

En outre, et pour compléter le cadre descriptif, la présence des étudiants noirs en Tunisie n'est pas un fait limité à l'activité universitaire, comme on pourrait le croire si on en restait aux seules données statistiques, mais c'est le miroir d'un univers bien plus grand, qui comprend plusieurs activités économiques informelles créées par ces mêmes étudiants.

Malheureusement, pour les mêmes motivations, nous ne pouvons quantifier ni le nombre d'étudiants engagés dans ce genre de commerce informel, ni le flux de marchandises qui arrivent et qui partent de la Tunisie. En outre, il est impossible de calculer le chiffre des revenus envoyés en Afrique par les acteurs de ce trafic parce que tout d'abord il s'agit de profits non déclarés et aussi parce que ces profits sont très souvent réinvestis.

5.1 *Que font ces étudiants?*

La généralité des entretiens effectués nous a permis de tenter une interprétation plus précise des motifs de la présence des étudiants noirs en Tunisie.

La Tunisie ne semble pas, à l'apparence, un pays d'accueil. Selon les interprétations occidentales des phénomènes migratoires, elle pourrait être plutôt un pays de transit. En revanche, selon notre recherche, peut-être va-t-elle devenir un pays de permanence. Aux yeux des occidentaux – parfois effrayés par la « peur des invasions » des noirs et par la peur de la perte ou de la réduction de leur relatif bien-être socio-économique, il peut sembler singulier de voir en la Tunisie un pays d'accueil parmi les pays à développement intermédiaire; toutefois, la Tunisie parvient à accueillir un nombre imprécis d'immigrés provenant de différents pays africains.

Parmi les immigrés, la composante étudiante se distingue à travers des caractéristiques inattendues à un premier coup d'œil. Jusqu'à maintenant, le phénomène le plus évident est la présence semi-régulière des étudiants noirs qui habitent dans les foyers universitaires ou dans des maisons localisées dans les banlieues populaires de Tunis⁹.

Que font ces étudiants? Chaque individu interviewé est un étudiant comme les autres, mais, dans les interstices du temps libre, il se dédie au commerce de marchandises « ethniques » provenant des divers pays d'origine. Le phénomène peut être placé dans les secteurs informels de l'économie tunisienne, même si les acheteurs de ces produits importés sont les commerçants du Souk de Tunis qui s'occupent de la vente au détail de ces produits sans contrôle fiscal.

Il y a un réseau consolidé d'étudiants « passeurs », d'étudiants vendeurs en gros et d'étudiants qui offrent leurs appartements pour stocker les marchandises en échange d'une partie des profits. Donc, il y a une « division du travail » qui

⁹ Même quand ils ont terminé leurs études en devenant clandestins.

présuppose un bon niveau de diversification des rôles et des compétences dont ils se servent pour le commerce. Les niveaux de spécialisation et d'organisation de ces entreprises ethniques ne sont pas comparables avec les catégories économiques officielles, parce qu'il s'agit de petites organisations informelles nées sous forme d'auto-emploi ou de *self help*, là où il n'y a aucun amortisseur social qui puisse faciliter la permanence en Tunisie. En d'autres termes, il s'agit de petites entreprises nées pour gagner sa vie dans un pays étranger où on ne réussit pas à survivre avec les seules bourses d'études internationales.

5.2 *Les entreprises ethniques et leur organisation*

En ce qui concerne la nature des organisations des entreprises ethniques, il faut penser qu'il s'agit de « créations » spontanées, nées pour satisfaire les exigences de quelques petits groupes ou de simples étudiants. Selon nous, il n'y a pas d'organisations criminelles internationales à la tête de ces entreprises, surtout à cause de l'ampleur des profits: trop petits pour attirer une criminalité africaine des produits ethniques. En effet, chaque étudiant n'arrive pas à gagner plus que 500 dinars tunisiens par mois, c'est à dire que selon une analyse des profits et des coûts, les frais de transport des marchandises seraient trop élevés pour une importation à grande échelle. En effet, une grande entreprise pourrait nuire à la rentabilité du trafic.

A chaque niveau de la hiérarchie d'entreprise il y a de simples étudiants qui, avec des moyens propres ou non, s'emploient pour importer des marchandises. De plus, très souvent les produits sont achetés sur les marchés traditionnels des pays du centre de l'Afrique, où il n'y a pas d'organisations dédiées à la vente en gros des produits artisanaux. Parfois c'est l'étudiant lui-même qui produit ses marchandises, surtout s'il s'agit de vêtements ou de sculptures traditionnelles en bois.

Dans plusieurs cas, les revenus sont réinvestis en Tunisie pour acheter des produits nord-africains introuvables sur les marchés des pays de l'Afrique centrale. Il s'agit, surtout, d'épices, de vêtements et d'objets artisanaux comme les « Chéchias », chapeaux typiques produits seulement en Tunisie mais vendus dans toute l'Afrique musulmane, y compris au Maghreb.

5.3 *Les marchandises ethniques et le marché*

Les marchandises provenant de l'Afrique centrale et vendues en Tunisie sont nommées « ethniques » parce qu'il s'agit de produits typiques des régions subsahariennes ou des Etats d'origine des étudiants-travailleurs. Parmi les marchandises les plus vendues, nous retrouvons: les bijoux touaregs du Mali, en bois d'ébène, argent et nickel; les tambours jambés du Sénégal; les statues, les étoffes et les autres produits cérémoniels.

Il y a encore une autre forme de marché ethnique, qui s'occupe de la vente de « compétences » particulières qui n'existent pas en Tunisie. C'est le cas des étudiantes coiffeuses, qui préparent des coiffures « afro » pour des femmes tunisiennes ou occidentales.

Le commerce des marchandises et des bijoux se développe différemment. Les étudiants-travailleurs vendent des produits en gros dans les Souks de différentes villes tunisiennes et de Tunis en particulier, où les transactions se produisent directement avec les commerçants tunisiens, dans l'arrière-boutique, sans aucun enregistrement fiscal ou réglage du rapport d'affaires.

Nous avons remarqué que, dans ce secteur d'activité et de vente en gros, il n'y a pas de fournisseurs légaux ou officiels de marchandises afro. Les seuls fournisseurs semblent être les étudiants universitaires et quelques africains rencontrés par hasard pendant leur travail. Dans un seul cas nous avons rencontré un grand fournisseur, toujours africain, qui s'occupe de produire et amener ses bijoux du Mali jusqu'à Tunis. Il s'agit d'une femme malienne, d'origine touareg, qui a créé un laboratoire artisanal à Tunis et qui travaille avec des africains noirs et des vendeurs tunisiens. Si l'on regarde la qualité des produits, il faut admettre qu'on suppose un haut niveau de spécialisation et de formation des travailleurs: il ne s'agit pas d'étudiants, mais de spécialistes de l'artisanat ethnique.

En ce qui concerne le marché des bijoux, les marchandises arrivent à Tunis par avion – amenées par des « passeurs » parfois occasionnels – et après elles sont déposées dans des appartements en attendant d'être vendues.

Grâce à un informateur privilégié, nous avons découvert que la majorité du trafic des marchandises afro part de Hammamet pour rejoindre des villes tunisiennes comme Sousse, Sfax, Tozeur et Douz (voir Carte 1).



Carte 1 – Directrices principales des commerces des étudiants-travailleurs en Tunisie (Source: élaborations propres).

Selon notre informateur, des dizaines d'étudiants se chargent de marchandises et partent, en train ou bus, pour les villes touristiques du Sud-Est et du Centre-Sud de la Tunisie. Les étudiants se réunissent à Hammamet en fin de semaine, surtout avant les vacances pour se partager les produits selon les zones établies à Tunis ou par téléphone.

Après la vente, ils reviennent à Hammamet pour se partager les profits en groupe. A notre avis on peut repérer une hiérarchie précise et plutôt rigide qui établit les zones et les quote-part des revenus pour chaque travailleur, en d'autres termes l'impression est celle de l'existence d'une organisation d'entreprise très efficace qui ressemble aux organisations « formelles ». De plus, l'affinité ethnique permet de créer un lien entre tous les membres de l'organisation autour de l'entreprise et de favoriser le développement des échanges et des contacts avec les commerçants tunisiens.

Le choix de partir de Hammamet est déterminé par la nature touristique de l'économie de cette ville côtière.

En effet, parmi les motivations données par les interviewés, la plus importante est la possibilité de s'insérer dans les réseaux tunisiens du commerce touristique pour occuper les niches de marché plus favorable aux échanges de produits ethniques.

Par contre, dans la Médina de Hammamet aucun commerçant tunisien n'a pas voulu admettre se fournir auprès de fournisseurs illégaux.

Les commerçants tunisiens ne peuvent pas gérer eux-mêmes ce trafic à cause de la basse rentabilité déterminée par les frais de transport et d'importation légale. Pour ces raisons, ils peuvent maintenir des prix bien plus bas que les prix qu'on trouve en Europe pour les mêmes marchandises. Est-ce une question de concurrence avec les marchés européens?

En revanche, le marché des « compétences » ethniques - qui, comme en Europe, n'exclut pas l'emploi des étudiantes comme femmes de ménage dans les quartiers les plus riches de la capitale - s'organise à travers la recherche de contacts avantageux dans les salles universitaires. Les étudiantes, vu qu'il s'agit surtout de femmes, cherchent leurs contacts parmi les collègues riches ou par le biais d'affiches¹⁰. Quand il s'agit de coiffeuses ou de danseuses, elles vendent aussi des produits pour améliorer la réussite du traitement. En effet, il n'est pas rare de voir passer ces acteurs dans le secteur de la vente des produits ethniques comme, par exemple, peignes ou vêtements pour les danses traditionnelles.

Dans l'organisation des marchés informels, parallèles ou complémentaires aux marchés formels ou légaux, on trouve des critères d'adaptation aux conditions défavorables des transports de marchandises qui frisent parfois le comique.

C'est le cas d'une jeune étudiante sénégalaise engagée individuellement dans la vente d'objets pour coiffures afro en Tunisie et de tissus tunisiens au Sénégal selon le mécanisme suivant: elle se rend chaque mardi à l'aéroport international de Tunis pour attendre un sénégalais qui lui amène les marchandises. Parfois,

¹⁰ Dans plusieurs cas on a remarqué qu'elles utilisent aussi internet pour chercher ou confirmer les rendez-vous avec les clientes.

elle ne connaît pas le « passeur » parce qu'il a été recruté par ses parents à l'aéroport de Dakar parmi les passagers sénégalais sans bagage à main. Elle fait la même recherche à Tunis pour envoyer ses marchandises à Dakar et, une fois qu'elle a trouvé son nouveau « passeur », elle donne ses coordonnées par téléphone à ses parents. Cette pratique se base sur la confiance ethnique même lorsqu'elle est seulement occasionnelle.

En ce qui concerne ce marché, le moyen publicitaire le plus utilisé est le bouche à oreille. L'étudiante engagée s'occupe de fréquenter les milieux riches pour recruter les clientes et pour démontrer ses capacités. Dans ce secteur, les revenus semblent être plus substantiels que dans le premier secteur et les frais de transports sont réduits presque à zéro. Cependant, il faut un niveau de spécialisation plus élevé et une organisation du travail individuel plus flexible.

Au contraire, dans le domaine des compétences saisonnières les étudiantes se proposent comme femmes de ménage ou baby-sitter ou comme enseignantes de langue pour les enfants des familles contactées. Il y a plusieurs étudiantes qui restent à Tunis l'été pour travailler. On cite, à titre d'exemple, le cas d'une étudiante éthiopienne bilingue qui affirme réussir à dépasser les difficultés économiques de l'hiver avec les profits des travaux estivaux. Elle travaille surtout avec les familles du quartier La Marsa de Tunis comme baby-sitter et comme enseignante d'anglais aux mêmes enfants pris en charge. Il faut aussi ajouter que le permis de séjour de l'étudiante expire automatiquement à la fin des cours universitaires, la laissant régulièrement chaque été dans la condition de clandestine jusqu'en septembre.

6. ENTRE TRANSIT ET DEMI-PERMANENCE

En nous arrêtant aux aspects strictement qualitatifs qui apparaissent au cours des entretiens effectués en Tunisie, nous pouvons supposer que certaines catégories d'immigrés noirs, réguliers ou non, ressemblent aux noirs qui sont arrivés en Europe, et en Italie en particulier, dans les dernières années. En reprenant, donc, le parallèle entre l'Italie et la Tunisie introduit précédemment, on retrouve une certaine analogie entre les indicateurs de provenance sociale et culturelle et les motivations du séjour à l'étranger comme étudiants-travailleurs au noir. En d'autres termes, il y a une similitude entre les raisons des projets migratoires des interviewés en Tunisie et les raisons des premiers immigrés noirs en Italie. L'unique différence consiste dans la durée du séjour en Tunisie, qui, selon les déclarations des immigrés, ne devrait pas se prolonger après l'obtention de la maîtrise. On doit toujours se rappeler que la majorité des Africains interrogés réside en Tunisie pour des périodes souvent bien plus longues que celles permises par les autorités tunisiennes.

La relation entre l'intégration et la permanence en Tunisie des étudiants-travailleurs est très étroite. Dans la majorité des cas, les étudiants interrogés décident de terminer leurs études dans le Nord de l'Afrique sans se faire

d'illusions sur les possibilités de trouver un emploi correspondant à leur propre niveau d'éducation ou de formation professionnelle. Mais, contrairement à leur propre projet initial de rentrer chez eux ou de venir en Europe après l'Université, il leur arrive de plus en plus fréquemment de rester en Tunisie plusieurs années avant de partir.

Il faut chercher les motivations de cette permanence dans le domaine des relations de travail créées en Tunisie, mais, aussi en partie, dans les politiques de fermeture des frontières en Europe. En effet, une grande partie des interviewés a affirmé avoir projeté de quitter l'Afrique centrale à partir de l'adolescence pour aller étudier en Europe, mais les politiques migratoires européennes ont déterminé le choix de la Tunisie en substitution de la France ou d'un autre pays de l'UE.

Il faut ajouter que le développement économique tunisien offre sans doute des possibilités de permanence bien plus faciles que dans les autres pays nord-africains. Il faudrait évaluer la présence étrangère illégale dans les différents secteurs économiques pour avoir un tableau complet du phénomène surtout là où il y a des espaces laissés libres par la main-d'œuvre autochtone. Ainsi, il faudrait chercher des catégories de travailleurs différents des étudiants, mais il faut remarquer, encore une fois, la difficulté de recrutement d'un échantillon représentatif.

De plus, et pour compléter ce cadre, nous ne pouvons pas affirmer que tous les noirs de Tunisie sont les mêmes personnes qui se dirigent, après un certain laps de temps, en Europe.

Dans le cas des diplômés qui attendent avant de se rendre en Europe, les temps de réalisation du projet sont subordonnés à l'obtention de bourses d'étude internationales qui permettent une nouvelle expatriation en toute légalité. Cette tendance à attendre des conditions qui consentent de s'expatrier comme « régulier » et en aucun cas (des interviewés) comme « clandestin », semble être suivie même par les diplômés tunisiens, qui cherchent des passages officiels pour arriver en Europe. D'une certaine façon, les élites étudiantes du Nord et du Centre de l'Afrique semblent s'adresser aux institutions internationales pour être employés ailleurs, même pour de courtes périodes.

En excluant, donc, les étudiants africains qui conservent le mirage européen, on peut distinguer des comportements différenciés pour les autres immigrés: une première catégorie rentre dans le pays d'origine après l'obtention du titre universitaire; une seconde reste en Tunisie dans l'espoir de trouver un travail fixe et de vendre sur le marché du travail tunisien le *savoir-faire* appris aux Universités; une troisième partie décide de rester en Tunisie pour gagner l'argent indispensable pour réaliser des projets d'entreprise lorsqu'ils rentreront dans un des pays de l'Afrique centrale. Cette troisième partie donne lieu à un processus de permanence sans limites établis *a priori*.

7. L'INTEGRATION ACTUELLE

Si en Europe on considère l'intégration des immigrés comme un processus réalisable principalement à travers les mécanismes du marché du travail et de la société multiculturelle, en Tunisie, il s'agit d'un phénomène presque inconnu et considéré comme temporaire; l'intégration ne semble pas encore être une étape envisagée par la société.

L'opinion des interviewés est nette à ce propos: ils parlent d'une intégration difficile ou manquée dans la majorité des situations. Cependant, on a enregistré un certain niveau d'intégration parmi les minorités nationales moins nombreuses, par exemple, parmi les étudiantes éthiopiennes qui entretiennent des relations très étroites avec les autochtones.

La nombreuse communauté des sénégalais semble, au contraire, plus faiblement intégrée peut être aussi à cause d'une forte cohésion interne. Peut être que le nombre des individus qui composent la communauté favorise l'intégration, mais elle pourrait être déterminée aussi par des exigences différentes. Bien sûr, la faiblesse du nombre oblige à chercher des « amis » au-dehors des liens ethniques, mais est-ce qu'on peut le considérer un facteur déterminant?

Si l'on ne peut pas affirmer qu'il y a une véritable intégration dans le marché du travail de la part des coiffeuses ou des vendeurs ambulants, en même temps, il y a aussi des occasions à travers lesquelles les sociétés se rencontrent. Pendant les fêtes organisées par l'Association des Etudiants Africains ou par certaines ambassades africaines, par exemple. En tout cas, la représentation de la société tunisienne faite par les étudiants africains n'est pas si positive et, réciproquement, on enregistre, parfois, des cas d'intolérance ou de racisme. Toutefois, toujours pour opérer des distinctions, nous avons supposé qu'il y avait des situations structurelles de mauvaise interprétation de certains comportements sociaux des noirs en Tunisie à l'origine de ces phénomènes.

8. L'INTEGRATION QUI VIENDRA?

Dans un certain sens, la collocation des étudiants noirs rencontrés en Tunisie se produit de la même manière que celle des noirs d'Europe, sauf pour la durée du projet migratoire. On suppose qu'une partie des Africains sondés restera en Tunisie pendant de très longues périodes.

Un pays comme la Tunisie, qui manque de politiques migratoires semblables aux politiques restrictives européennes, dans le prochain futur ne pourra pas négliger - du point de vue de la quantification et aussi bien du point de vue de la gestion des flux - un phénomène qui semble déjà frapper à sa porte. En d'autres termes, elle va bientôt se trouver face à un processus de progressive intégration interethnique liée sans doute aux nouveaux phénomènes de déplacement dans le cadre de la mobilité des populations africaines.

A l'heure actuelle, la Tunisie vit principalement une forme particulière d'immigration - l'immigration des élites étudiantes -, mais dans un futur plus proche elle pourrait voir l'arrivée de contingents d'immigrés sans aucune formation professionnelle en quête de travail ou d'asile pas seulement selon les possibilités officielles offertes par ce nouveau pays d'accueil. D'où l'opportunité de la mise en œuvre de politiques d'accueil et d'intégration capables de favoriser le contact entre Tunisiens et Africains sub-sahariens qui pourraient représenter le premier pas vers un système multiculturel nord-africain. Pour cela il faudrait en arriver à considérer la Tunisie non plus seulement comme un pont vers l'Europe mais plutôt comme une ligne d'arrivée.

La Tunisie possède, potentiellement, la force économique pour essayer d'intégrer dans le marché du travail interne un nombre d'immigrés sans doute plus important que celui employé dans les secteurs informels de son économie, en considérant des investissements industriels et agricoles qu'on pourrait tenter dans ce pays, par exemple, dans le cadre de la coopération internationale et, en particulier, euro-méditerranéenne.

*Dipartimento per lo studio delle società mediterranee
Università di Bari*

MICHELA C. PELLICANI
LEONARDO PALMISANO

BIBLIOGRAPHIE

- M. AMBROSINI (2001), *La fatica di integrarsi*, il Mulino, Bologna
- AMERM - FONDATION HASSAN II (2000), *La Migration Clandestine: enjeux et perspectives*, Actes du Colloque, Rabat
- BA C. O. (1995), *Un exemple d'essoufflement de l'immigration sénégalaise: les Sénégalais du Cameroun*, in "Mondes en développement", 23, 91, pp. 31-44
- R. BILSBORROW, H. ZLOTNIK (1995), *The systems approach and the measurement of the determinants of international migrations*, in R. Van der erf, L. Hering (sous la dir. de), *Causes of international migration. Proceeding of a workshop*, EUROSTAT, Brussels, pp. 61-76
- N. BORTOT (1982), *Proposta di una analisi interpretativa dei fenomeni migratori attraverso la bibliografia*, "Affari Sociali Internazionali", n. 10 (1), pp. 29-49
- H. BOUBAKRI (1997), *Echanges transfrontaliers et commerce parallèles aux frontières tuniso-libyennes*, in Atti del Convegno "Il lavoro informale in Italia e nel Maghreb", Genova, pp. 39-51
- H. BOUBAKRI (2001), *Le Maghreb et les nouvelles configurations internationales: mobilité et réseaux*, "Correspondances", Bulletin de l'IRMC, n. 68, octobre-décembre, Tunis, pp. 8-15
- M. BOYD (1989), *Family and personal networks in international migration: recent developments and new agenda*, "International Migration Review", n. 23, (3), pp. 638-670
- R. CORDONNIER (1987), *Femmes africaines et commerce: les revendeuses de tissu de la ville de Lomé*, L'Harmattan, Paris
- CNRS, *Annuaire de l'Afrique du Nord*, Paris
- K. DAVIS (1974), *The migration of human population*, "Scientific American", September
- L. DI COMITE (1995), (sous la dir. de), *Le migrazioni maghrebine*, "Quaderni del Dipartimento per lo Studio delle Società Mediterranee", n. 9, Cacucci, Bari

- PH. FARGUES, M.C. PELLICANI, (2000), *La possibile influenza del contesto demografico sulla mobilità del fattore umano: un'analisi per generazioni*, "Rivista Italiana di Economia Demografia e Statistica", vol. LIV, n. 3, pp. 131-159
- J. T. FAWCETT (1989), *Networks, linkages and migration systems*, "International Migration Review", 23 (3), pp. 671-680
- N. FERGANY (1989), *The international migration process as a dynamic system*, "International Population Conference", vol. 2, IUSSP, Liege
- W. T. S. GOULD, A. M. FINDLAY (1994), (sous la dir. de), *Population, migration and the changing world order*, John Wiley & Sons, Chichester
- INS (1984), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Tunis
- INS (1994), *Recensement Général de la Population et de l'Habitat*, Tunis
- INS (1999), *Enquête Nationale sur l'Emploi en 1997*, Tunis
- IRP (2002), *Contributions to International Migration Studies*, Roma
- Y. LACOSTE (1995), *Maghreb peoples and civilisations*, La Découverte, Paris
- A. LAROUÏ (1995), *L'histoire du Maghreb*, Centre Culturel Arabe, Casablanca
- D. S. MASSEY, J. ARANGO, G. HUGO, A. KOUAOUÏ, A. PELLEGRINO, J. E. TAYLOR (1993), *Theories of international migration: a review and appraisal*, "Population and Development Review", 19, (3), pp. 431-466
- D. S. MASSEY, J. ARANGO, G. HUGO, A. KOUAOUÏ, A. PELLEGRINO, J. E. TAYLOR (1994), *An evaluation of international migration theory: the North American case*, "Population and Development Review", 20, (4), pp. 699-751
- D. S. MASSEY, J. ARANGO, G. HUGO, A. KOUAOUÏ, A. PELLEGRINO, J. E. TAYLOR (1998), *Worlds in Motion*, Clarendon Press, Oxford
- D. S. MASSEY, F. GARCIA (1987), *The social process of international migration*, "Science", 237, (4816)
- R. MÜNZ (1995), *Where did they all come from? Typology and Geography of European Mass Migration in the Twentieth Century*, in European Population Conference "Evolution or Revolution in European Population", F. Angeli, Milano, pp. 95-154
- OCDE (1998), *Migrations, libre-échange et intégration régionale dans le Bassin méditerranéen*, Paris
- OECD (1998), *Immigrants, Integration and the cities. Exploring the links*, Paris
- OECD (2000), *Combating the Illegal Employment of Foreigners*, Paris
- D. PAPADEMETRIOU (1998), *International migration in a changing world*, in "International Migration Today", Emerging issues, vol. 2, UNESCO
- M. C. PELLICANI (1999), *L'Italia nel quadro delle migrazioni mediterranee*, "Studi Emigrazione - International journal of migration studies", n. 135, Roma, pp. 499-521
- M. C. PELLICANI (2001), (sous la dir. de), *Componenti demografiche ed economiche nell'integrazione euro-mediterranea*, "Quaderni del Dipartimento per lo Studio delle Società Mediterranee", n. 21, Cacucci, Bari
- A. PORTES (1987), *One field, many views: competing theories of international migration*, in J. T. FAWCETT, V. CARINO, *Pacific bridges. The new immigration from Asia and the Pacific islands*, Center for Migration Studies, New York, pp. 378-388
- A. PORTES, J. BOROCZ (1989), *Contemporary immigration: theoretical perspectives on its determinants and modes of incorporation*, "International Migration Review", 23, (3)
- J. SALT (1987), *Contemporary trends in international migration studies*, "International Migration", 25, (3)
- J. SALT (1989), *A comparative overview of international trends types*, "International Migration Review", 23, (3)
- UNITED NATIONS (1999), *The World Population Prospects. The 1998 Revision. Comprehensive Tables*, vol. I, New York

- R. VAN DER ERF, L. HEERING (1995), (sous la dir. de), *Causes of international migration, Proceedings of a workshop*, EUROSTAT, Brussels
- H. ZLOTNIK (1998), *International Migration 1965-96: An Overview*, "Population and Development Review", vol. 24, n. 3, New York
- A. R. ZOLBERG (1989), *The next waves: migration theory for a changing world*, "International Migration Review", 23, (3)

RIASSUNTO

Le migrazioni elitarie in Tunisia nel quadro della mobilità Sud-Sud

La Tunisia è nota a tutti per essere un paese di emigrazione, alcuni la conoscono anche come paese di transito di flussi indirizzati prevalentemente verso l'Unione Europea ma solo in pochi osservano e analizzano il suo nuovo ruolo di paese di immigrazione – che si aggiunge ai precedenti – all'interno della dinamica della mobilità internazionale grazie anche alle crescenti opportunità formative e lavorative offerte da questo paese. Si tratta di una immigrazione ancora allo stato, potremmo dire, embrionale ma che non manca di rivelare caratteristiche di progressiva sedentarizzazione. All'interno della variegata tipologia di immigrati in Tunisia, l'attenzione viene focalizzata sugli studenti universitari provenienti dai paesi dell'Africa centrale al fine di evidenziare le dinamiche dei movimenti (meno studiati di altri) che si realizzano lungo la direttrice Sud-Sud. La scarsità, se non la carenza, di dati statistici relativi al fenomeno ha indotto l'affiancamento di informazioni reperite attraverso una indagine sul campo.

SUMMARY

Elite migrations in Tunisia within South-to-South mobility

Tunisia is largely known as an emigration country; it is also known as a country of transit of the flows prevalingly directed towards the European Union; only a few, though, observe and analyse its new role – that adds up to the above-mentioned ones – as an immigration country within the dynamics of international mobility, also due to the growing educational and working opportunities that Tunisia is now offering. We could say this immigration is still at an embryonic stage, although it already shows the characteristics of a progressive sedentarisation. Within the faceted typologies of Tunisia-directed immigrants, the attention was focused on the University students coming from Central African countries, in order to pinpoint the dynamics of the (less studied than others) movements occurring along the South-to-South direction. The scantiness – if not absolute lack – of statistical data on this phenomenon led to the use of information obtained through an on-the-field survey.